



## Procès Verbaux des CSE-E/C

La Direction met enfin à disposition les **procès-verbaux des CSE-E dès qu'ils sont validés**. Nous vous y donnons accès sur le site intranet CGT à l'adresse suivante (à mettre en favoris dans votre navigateur web) :

<https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads/instances/agenda-social/cse-e-paris>



Après un an et demi d'attente, et de demandes répétées de la part de la CGT, nous avons enfin accès aux procès-verbaux des CSE-E !

**Hourra !**

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, **les procès-verbaux des CSE-C sont également en ligne** sur le site de la CGT :

<https://sites.google.com/airbus.com/cgt-ads/instances/agenda-social/cse-c>



## CSE-C : consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise

Mardi 22 Juin s'est tenu un CSE-Central ordinaire consacré à la **consultation sur la situation économique et financière de l'entreprise**. La CGT a voté défavorable, dénonçant les recrutements insuffisants pour assurer la charge de travail, la politique salariale scandaleuse, la R&D en baisse et un résultat financier plombé par les frais de management, par les provisions du PSE et par l'amende Airbus pour corruption. L'avis CGT et l'avis intersyndical détaillés de la commission économique sont disponibles sur le site CGT

dans l'espace consacré au CSE-C.

## CSE-C : Point sur les accords

Ce CSE traitait également de la présentation des nouveaux accords :

- Accord d'entreprise handicap que la CGT n'a pas signé car la Direction n'a pas tenu les objectifs de l'accord précédent (que la CGT avait signé) et a refusé en bloc les propositions de la CGT pour améliorer l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. Accord signé par CFE-CGC, FO, CFDT.
- L'accord groupe Airbus GEPP que la CGT n'a pas signé car il revient à ponctionner les comptes personnels de formation (CPF) de salariés pour des formations dédiées aux métiers airbus et qui devraient être payées 100% par Airbus au titre du plan de formation. Accord signé par CFE-CGC, FO, CFTC (CFDT non représentative au niveau groupe).
- L'accord d'entreprise intéressement que la CGT n'a pas signé car il lie l'intéressement au taux de gravité des accidents du travail, induisant un risque de sous-déclaration des accidents et au détriment de la prévention des risques. Les autres syndicats ont regretté un objectif sur ce taux d'accidents difficile à atteindre, voire inatteignable. Accord signé par CFE-CGC, FO, CFDT.

## CSE-C : consultation sur la réorganisation Space Systems

D'autre part, le CSE-C extraordinaire du 14 juin était consacré à la consultation sur la « nième » réorganisation Space Systems ; la consultation a été défavorable par un vote d'abstention unanime des 11 élus. L'avis de la CGT est disponible sur le site intranet de la CGT dans l'espace consacré au CSE-C.

## **CSE-E : Point d'avancement du PSE**

**Le point sur l'avancement du PSE nous indique un état d'achèvement de 98%** ce qui présage l'absence de licenciement contraint après la période de volontariat. Cependant, la Direction refuse toujours de s'engager sur la non utilisation de licenciement et **la CGT sera attentive à ce qu'il n'y ait pas de recours à des mobilités contraintes** pour finaliser le plan de suppression de postes.

## **CSE-E : Démissions**

**Un** point sur les démissions avait été demandé concernant une augmentation des démissions à Bezons et Elancourt chez Spacecraft Equipment. La Direction a été interrogée sur ses actions visant à résoudre ce problème mais n'a pas apporté de réponse en séance. **Elle s'est engagée à fournir des détails aux organisations syndicales.**

## **CSE-E : Situation chez IM**

**Les** statistiques IM mensuelles ont été présentées et montrent une situation moins critique, en cours de normalisation, suite à des actions effectuées pour corriger la situation. Ainsi, les équipes sont et vont être renforcées, les processus vont être améliorés, un accueil des salariés sans rendez-vous est mise en place au « IT Delivery Corner ».

## **CSE-E : Déménagement en 2027 ? Pas si sûr !**

**La** Direction a annoncé que le projet de déménagement en 2027, pourtant annoncé comme acté lors des vœux début 2021, est toujours en phase de réflexion et n'est pas certain, évoquant la difficulté de se projeter à 6 ans.

## **CSE-E : déménagement des salariés de Bezons**

**Lors** de la consultation sur le déménagement des salariés de Bezons vers Elancourt, le CSE-E a émis un avis défavorable par un vote d'abstention majoritaire. La CGT souhaite que l'expertise reconnue des salariés de Bezons

dans les activités de surveillance maritime soit prise en compte dans les décisions futures d'Airbus Defence and Space relatives à ces activités afin d'en assurer la pérennité et d'en redevenir un acteur majeur comme c'était le cas à l'époque de Sofrelog. L'avis complet de la CGT est disponible sur le site intranet de la CGT dans l'espace consacré au CSE-E.

## **Statut social groupe et qualification au poste**

**Les** grandes manœuvres pour tenir compte de la qualification au poste, prévue dans la future convention collective, ont démarré dans le groupe AIRBUS. La Direction d'Airbus veut aussi en profiter pour renégocier et uniformiser le statut social des 50 000 salariés français du groupe.

Depuis début juillet, un premier accord de méthode est négocié pour mettre en place le planning de ce chantier de négociation. Avec ce nouveau système, c'est le poste qui est qualifié, et non plus le salarié.

Dans la proposition de la CGT lors de la négociation de la convention collective, c'est au contraire le salarié qui est porteur de la qualification, car c'est le salarié qui se forme au travers de ses études, en dehors de l'entreprise pour la formation initiale. C'est aussi le salarié qui acquiert de la compétence à mesure de ses expériences tout au long de sa carrière.

La qualification au poste proposée rendra plus difficile encore la reconnaissance des diplômes, car l'employeur pourra estimer seul la qualification retenue pour le poste.

Et c'est aussi à ce poste que sera associée la rémunération, ce qui limitera grandement le déroulement de carrière et la progression salariale.



## **Agenda Social**

**Vendredi 9 juillet 10h** : réunion de l'ECADS (Comité européen ADS)

**Vendredi 9 juillet 9h** : 2<sup>e</sup> Bilan d'étape du PSE

**Lundi 12 juillet 14h** : 2<sup>e</sup> réunion accord de méthode nouveau statut social groupe

**Mardi 13 juillet 10h30** : Commission de suivi de la couverture prévoyance et frais de santé

**Lundi 19 juillet 14h** : 3<sup>e</sup> réunion accord de méthode nouveau statut social groupe

**Jeudi 22 juillet 9h** : Comité Paritaire de Suivi du PSE n°7

**Jeudi 29 juillet 9h** : CSE-E ordinaire

**Jeudi 29 juillet 15h** : CSE-C extraordinaire